

«Pour Huy» veut aussi le classement

Les conseillers du groupe d'opposition emmené par Anne-Marie Lizin ont décidé de se joindre à la démarche des époux Auspert-Daem. Les élus réclament eux aussi l'inscription en urgence, sur une liste de sauvegarde, du Quadrilatère ainsi que deux bâtiments voisins de même époque, à savoir l'Hôtel de police et la prison. Trois bâtiments « cités au titre du patrimoine monumental de Belgique ».

« DESTRUCTION IMMINENTE »

Les conseillers ont écrit au ministre Carlo Di Antonio en faisant valoir l'urgence : « *Il y a une possibilité de destruction imminente de la barre arrière de l'édifice* », affirment-ils dans leur courrier dont nous avons reçu copie. Ils précisent : « *Le projet fait actuellement l'objet d'une demande de permis unique et le Collège entend ac-*



Anne-Marie Lizin se joint à la démarche des époux Auspert-Daem. ■ VR

cepter toutes les dérogations. L'examen du dossier par les fonctionnaires techniques et délégués de la province de Liège sera transmis à la Ville vers le 6 février.

Passé ce délai, il y a un risque de voir le bâtiment démoli en par-

tie. Le projet actuel autorise en effet la destruction de la barre arrière du bâtiment pour y reconstruire un bloc monolithique, sans aucun rapport avec les autres constructions du quartier.» ■